

## Éléments essentiels de la politique à mener en matière de propriété intellectuelle pour relever les défis du troisième millénaire

Des représentants de haut niveau de pays d'Asie et du Pacifique se sont réunis à New Delhi (Inde) du 7 au 9 juillet 1999 pour examiner l'évolution de la propriété intellectuelle dans les pays en développement et des stratégies d'élaboration des politiques qui permettront de répondre aux défis du prochain millénaire.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Shri Sikander Bakht, ministre indien de l'industrie, s'est déclaré convaincu qu'avec l'aide de l'OMPI, ces pays vont s'employer à "aiguillonner l'activité humaine et à repousser les frontières de la science et de la technique en instaurant un climat de stabilité pour la commercialisation des produits de la propriété intellectuelle d'une manière qui soit équitable, équilibrée et avantageuse pour tous".

Dans la première des deux allocutions liminaires, M. Roberto Castelo, vice-directeur général de l'OMPI, a décrit l'initiative qu'a prise l'Organisation de traiter la protection de la propriété intellectuelle comme une

question d'envergure planétaire et il a souligné la nécessité de développer les ressources humaines de manière à moderniser les systèmes en place.

Dans la deuxième allocution liminaire, M. S. Narayan, secrétaire du Département du développement industriel, a exposé le point de vue des pays en développement sur des aspects critiques de la propriété intellectuelle au prochain siècle, disant que le nouveau millénaire sera caractérisé par l'inventivité individuelle.

Le Forum régional était organisé avec le concours du Gouvernement indien et de la Fédération des chambres indiennes de commerce et d'industrie (FICCI); il réunissait environ 150 fonctionnaires de 19 pays d'Asie et du Pacifique.

Au cours du forum, les sujets traités étaient subdivisés en thèmes présentés par des spécialistes internationaux de la question :

- les aspects critiques de la propriété intellectuelle au XXI<sup>e</sup> siècle
- l'application de l'Accord sur les ADPIC et ses conséquences
- le WIPONET dans le développement et le transfert des techniques et sa contribution à la

## Le point sur l'Inde et le PCT

Dans les six mois qui ont suivi son adhésion au Traité de coopération en matière de brevets (PCT), l'Inde a été désignée dans 12 971 demandes internationales déposées selon le PCT. Pour le seul mois de mai, elle figure en tant que pays désigné dans 2892 demandes internationales, soit plus de la moitié du total.

Vingt-sept demandes selon le PCT ont déjà été déposées par l'Inde pour obtenir une protection dans d'autres États parties au PCT.

M. Roberto Castelo, vice-directeur général de l'OMPI, a dit que ces chiffres témoignent de l'importance croissante attachée par les inventeurs étrangers à l'économie indienne.



*M. Sikander Bakht, ministre de l'industrie (à gauche), se déclare convaincu qu'avec l'aide de l'OMPI on parviendra à "aiguillonner l'activité humaine et à repousser les frontières de la science et de la technique". M. Bakht à la cérémonie d'ouverture, à côté de M. Roberto Castelo, vice-directeur général de l'OMPI.*

modernisation des services de propriété intellectuelle

- la protection et la gestion de la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique
- les considérations de politique générale pour l'établissement de systèmes efficaces de sanction des droits
- l'établissement d'un cadre juridique de la propriété intellectuelle et quelques questions d'intérêt mondial – connaissances indigènes, folklore, environnement, biodiversité, biotechnologie, etc.
- la propriété intellectuelle, instrument du développement dans une économie fondée sur la connaissance.

À l'issue du forum, les participants ont adopté une déclaration où ils soulignent la nécessité pour les pays de la région de renforcer leur coopération et d'élaborer un programme commun en vue d'exprimer leurs préoccupations auprès de différents organismes qui s'occupent de propriété intellectuelle. Dans cette déclaration, ils reconnaissent toute la valeur de l'aide apportée par l'OMPI au service des actions prioritaires définies au forum.